

613/Agu
TERRITOIRES RUANDA URUNDI.
RÉSIDENCE DU RUANDA.
N° 2294/AGRI.7

KIGALI, le 24 DECEMBRE 1925.



ORDRE DE SERVICE.

MESSIEURS LES DÉLEGUÉS,

J'ai l'honneur de vous donner ci-dessous pour information et exécution copie de la lettre en date du 5/12/1925 de Monsieur le Commissaire Royal.

LE RESIDENT DU RUANDA.

COPIE.

COMMISSARIAT ROYAL.

Messieurs les Residents,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien vous faire remettre tous les quinze jours par chacun de vos délégués une note au sujet de l'état des récoltes.

Un résumé succinct de ces notes sera établi à la Résidence et transmis aussi tôt que possible au Commissariat Royal.

Ces notes vous permettront de vous rendre compte de la situation des diverses régions, de répartir éventuellement les achats de vivres en cas de disette, de prendre les dispositions nécessaires en matière de ravitaillement de caravanes etc....

Au Commissariat Royal le bulletin bimensuel constituera un document économique intéressant; il pourra baser des mesures restrictives de l'exportation, permettre la prévision de disettes ou famines à échéance plus ou moins longue, constituer une documentation de valeur pour le monde commercial.

Vos Délégués auront soin de s'entourer des renseignements le plus sérieux pour établir leurs notes: données météorologiques, observations faites de visu au cours de déplacements, renseignements des missions, etc.... Il ne s'agit pas de rapporter des déclarations vagues et pessimistes des chefs indigènes sans les avoir réellement contrôlées.

Ces notes mentionneront notamment: pluies (normales, abondantes, excessives; sécheresses anormales etc....) avancement des cultures, pronostics quant à la date et à l'abondance des récoltes; notification du commencement des semaines et des moissons pour les divers produits; et en outre: état des réserves vivrières-ventes de vivres.

Je vous serais obligé de stimuler le zèle tous ceux (délégués agronomes etc) à qui vous demanderez la rédaction de ces bulletins: ce n'est pas un renseignement administratif ordinaire qu'on leur demande, mais un travail important par lequel ils pourront réaliser un très grand bien pour le pays.

LE COMMISSAIRE ROYAL, p.i.,

(se) RYCHMANS.